

COLLECTE SÉLECTIVE RÉCUPÉRATION

Martin Crépeau Informatique

5, rue Ste-Julie Est

819 983-1073

Console jeux vidéos	Haut-parleur
Lecteurs VHS-DVD	Matériel électronique
Matériel informatique	Radio
Système de son	Téléviseur

Pneus Séguin

373, route 321 Nord

819 983-2482

Batterie d'auto	Pneus 36" et moins
-----------------	--------------------

La Municipalité St-André-Avellin

3, rue Principale, bureau 30

Aux heures de bureaux

819 983-2318

Pour la fondation MIRA

Cartouche d'imprimante	Cellulaire
------------------------	------------

Coordonnées de l'entrepreneur

Transport RLS

819 427-6427

ÉCOCENTRE (matériaux secs)

DÉPÔT POUR VOS MATÉRIAUX SECS

Clientèle visée :

Contribuable ou locataire (**non commercial**) ayant sa propriété ou résidence à Saint-André-Avellin, [une preuve de résidence](#) devra être fournie au superviseur.

Matériaux acceptés :

Fer

Matériaux de construction

Encombrants (énumérés dans la section ordures ménagères)

Branches (moins de 4 pouces de diamètre non attachées)

Autres matières (communiquer avec le superviseur)

Séparez vos matériaux pour faciliter votre déchargement. Assurez-vous d'avoir des personnes pour vous aider, la municipalité ne fournit pas de personnel, ni de machinerie.

Les huiles usagées, la peinture, les piles, les lampes fluocompactes et les tubes fluorescents seront également récupérés aux dates mentionnées sur votre calendrier.

Pour plus de détails :

voir site internet: ville.st-andre-avellin.qc.ca

Matériaux et clientèle refusés :

Résidus verts

Encombrants (énumérés section collective sélective/récupération)

Matériaux SECS provenant de commerçants ou d'entrepreneurs.

Le 2e jeudi de chaque mois de 15 h à 17 h et 18 h à 20 h

Le 1er samedi du mois d'août de 10 h à 14 h

ORDURES MÉNAGÈRES ET ENCOMBRANTS

LES COLLECTES :

Octobre à avril aux 2 semaines
Mai à septembre à chaque semaine

MARDI (zone urbaine et partie nord de la zone rurale)

Toutes les rues ne figurant pas dans la description ci-dessous.

VENDREDI (Partie sud de la zone rurale)

Des Pins	De l'Enclave
Georges-Legault	Grande-Herse
King-Edward	Mont-Lévis
Notre-Dame	Petite-Herse
Philius-Ladouceur	St-André (rang)
St-André—St-Sixte	St.Andrew
St-Denis	St-Louis
St-Joseph Est	St-Joseph Ouest
Route 321 Sud	

Voici la liste des encombrants acceptés

Cuisinière	Bain, lavabo, toilette
Laveuse	Toile piscine couper et attacher
Poêle	Lave-vaisselle
Sécheuse	Vieux meubles

RECYCLAGE

Pour les autres encombrants :

Voir la section collecte sélective/récupération.

LES COLLECTES :

Le jeudi aux 2 semaines

OBLIGATOIRE : BAC BLEU DE 360 LITRES